



MAIRIE
8 Place du 19 mars 1962
71470 MONTPONT-EN-BRESSE
03.85.72.91.66
mairie.montpont@wanadoo.fr

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 3 Juillet 2023

LE TROIS JUILLET DEUX MILLE VINGT-TROIS, à vingt heures

le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence de Mme Anne TRONTIN, Maire.

Présents : Anne TRONTIN, Virginie CHAUSSAT, Philippe MEUNIER, André SAGE, Marie LIMOGÉ, Line JACQUET, Anne BISSARDON, Emmanuel KUNTZ, Xavier FARIA, Mickaël GEOFFROY, Sébastien CANNARD, Capucine FITTE-DUVAL.

Absents excusés : Olivier FERRAND
Sébastien BERODIER, a donné pouvoir à Sébastien CANNARD

Secrétaire de séance : Sébastien CANNARD

Le compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal du 1^{er} juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

● **Délibération 2023.042 : Modification du tableau des emplois permanents à temps non complet**

Mme BERARDET, Adjoint Technique Territorial Principal de 1^{ère} classe, à temps non complet 32/35^{ème}, ATSEM à l'école maternelle, fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er}/08/2023.

A cette occasion, des changements ont été apportés aux horaires et répartitions des tâches des deux emplois d'ATSEM.

Ainsi à compter du 1^{er} septembre 2023 :

- Création de l'emploi d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet 30.62 / 35^{ème}, fonction d'ATSEM
- Création de l'emploi d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet 29.05 / 35^{ème}, fonction d'ATSEM
- Suppression de l'emploi d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1^{ère} classe, à temps non complet 32/35^{ème}, fonction d'ATSEM
- Suppression de l'emploi d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet 28/35^{ème}, fonction d'ATSEM

Approuvée à l'unanimité

● **Délibération 2023.043 : Opération de travaux « Aménagement d'une Microcrèche » - Avenant n°1 Mission Coordination Sécurité et Protection de la Santé - CSPS**

Avenant n° 1, en plus-value, d'un montant de 583.12 € HT soit 699.74 € TTC, pour prolongation de la durée du chantier durant les mois de juin et juillet.

Approuvée à l'unanimité

● **Délibération 2023.044 : Convention de délégation de compétence Transports Scolaires Lignes Communales ou Intercommunales avec la Région Bourgogne Franche-Comté -Avenant n° 4**

Prorogation d'un an de la durée de la convention de délégation de compétence « Transports Scolaires Lignes Communales ou Intercommunales » année scolaire 2023/2024, soit jusqu'au 14 août 2024.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Approuvée à l'unanimité

● **Délibération 2023.045 : Désignation du référent déontologique des élus et adhésion à la mission d'assistance et de conseil mise en place par le Centre de Gestion de Saône-et-Loire**

Approuvée à l'unanimité

● **Délibération 2023.046 : Fixation de la durée d'amortissement de travaux - Compte 204**

Approuvée à l'unanimité